



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **6 novembre 2017**

Délibération n° 2017-2339

commission principale : **proximité, environnement et agriculture**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Politique agricole - Séminaire national sur l'agro-tourisme - Attribution d'une subvention à la Fédération nationale Accueil Paysan**

service : **Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Stratégies territoriales et politiques urbaines**

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Gouverneure

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 17 octobre 2017

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 8 novembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, MM. Barral, Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Calvel, Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mme Beautemps, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burriland, MM. Butin, Cachard, Casola, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mme Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneure, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, MM. Huguet, Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Leцерf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, MM. Moretton, Moroge, Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à M. Devinaz), Kabalo (pouvoir à Mme Belaziz), Mmes Basdereff (pouvoir à Mme El Faloussi), Berra (pouvoir à M. Huguet), Burillon (pouvoir à M. Crimier), M. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Gailliout (pouvoir à M. Coulon), Guillemot (pouvoir à Mme Jannot), Iehl (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Millet (pouvoir à Mme Bouzerda), M. Millet (pouvoir à Mme Picard), Mmes Nachury (pouvoir à Mme Crespy), Piantoni (pouvoir à Mme Hobert), Servien (pouvoir à M. Da Passano), Vullien (pouvoir à M. Vincent).

Absents non excusés : Mme Frih.

Conseil du 6 novembre 2017**Délibération n° 2017-2339**

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Politique agricole - Séminaire national sur l'agro-tourisme - Attribution d'une subvention à la Fédération nationale Accueil Paysan**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Stratégies territoriales et politiques urbaines

Le Conseil,

Vu le rapport du 12 octobre 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon met en œuvre une politique en faveur des espaces naturels et agricoles et des agriculteurs issue du dispositif approuvé par délibération n° 2006-3763 du Conseil de communauté du 13 novembre 2006 et du transfert, le 1er janvier 2015, de la politique départementale en faveur de l'agriculture. L'agro-tourisme est un moyen pouvant permettre d'accroître le revenu agricole des exploitations métropolitaines. Faute de sensibilisation, d'animation et de communication suffisante sur le sujet, aucun dossier en agro-tourisme n'a pu être accompagné dans le cadre du programme d'actions PSADER-PENAP 2010-2016.

Parallèlement, dans sa délibération n° 2016-1111 du 21 mars 2016, le conseil métropolitain a adopté une politique ambitieuse de développement de l'agro-écologie visant à développer de nouvelles pratiques sur le territoire de l'agglomération lyonnaise.

La Fédération nationale "Accueil paysan" a été créée en Rhône-Alpes en 1987 avec l'objectif de promouvoir, dans un esprit d'ouverture et d'échange, l'accueil sur des exploitations agricoles engagées en agro-écologie. Depuis 2014, un important travail est mené sur le métier de paysan accueillant, dans le cadre de l'agro-tourisme ou de fermes pédagogiques, en complément à un travail sur les pratiques agricoles et la qualité de la production alimentaire. Afin de présenter le résultat de ces travaux, l'association souhaite organiser, à l'occasion de ses 30 ans, un événementiel national de grande envergure à Lyon, capitale de la gastronomie.

Pour la Métropole, ce séminaire de plus de 200 personnes sur deux jours, organisé fin novembre en partenariat avec des organisations agricoles locales, sera l'occasion de promouvoir l'agro-tourisme, voire d'impulser la création d'une ferme pédagogique sur le territoire, puisque l'ensemble des exploitants métropolitains y seront conviés. Par ailleurs, afin de renforcer les échanges avec les citoyens, il sera proposé aux grands lyonnais d'héberger les participants au congrès en contrepartie de week-ends offerts dans la ferme, adhérente au réseau "accueil paysan", de leur choix.

Le budget prévisionnel de ce séminaire est estimé à 81 600 €. La Métropole participera à hauteur de 5 000 €, selon le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montants (en €)
achats	56 900	vente de biens et services (participation des adhérents, cotisations ...)	21 600
charges de personnel	16 000	partenariats et subventions dont : Ministère de l'agriculture Ministère de la culture Métropole de Lyon CCFD sponsors autres	39 000 4 000 5 000 5 000 3 000 5 000 17 000
frais de gestion	8 700	autres produits (y compris dons en nature)	21 000
Total dépenses	81 600	Total recettes	81 600

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1°- Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 5 000 € à la Fédération nationale Accueil Paysan dans le cadre de son séminaire national organisé à Lyon en novembre 2017 ;

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la Fédération nationale Accueil Paysan.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Les montants** à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 76 - opération n° 0P27O5218, pour un montant total de 5 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 8 novembre 2017.